

Le développement d'offres socioculturelles et éducatives dans les communes pour les jeunes de 13 ans et plus



Adrien Oesch, responsable de secteur – 6 mai 2021

Sommaire

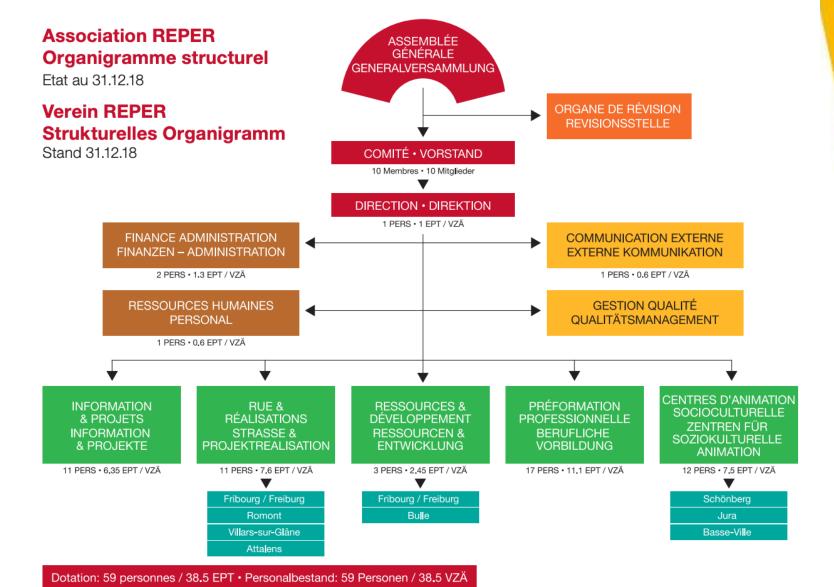
- 1. L'association REPER
- 2. Le secteur Rue & Réalisations
- 3. Quels besoins?
- 4. Quelles offres?
- 5. Quelles représentations ?
- 6. Conclusion

1. L'association REPER

Association fribourgeoise mandatée par l'Etat, issue de la fusion de Release et de la LIFAT, créées respectivement en 1972 et 1956

Buts:

- Promouvoir la santé
- Développer toutes mesures utiles à la prévention des addictions et des situations à risques



2. Le secteur Rue & Réalisations

2 pôles:

- 1. La permanence éducative d'accueil
- 2. Les permanences sociales de rue

2 types de mandats:

- 1. Mandat cantonal
- 2. Mandats communaux

3. Quels besoins?

Avant de déterminer l'offre, il faut identifier les besoins auxquels elle doit répondre :

- Besoins des jeunes
- Besoins de la collectivité par rapport aux jeunes

Comment identifier ces besoins?

- Demandes antérieures (courriers, pétitions, plaintes, etc.) & vision des autorités
- > Enquête quantitative
- Evénements participatifs
- Enquête qualitative (aller vers)
- Corps constitués

Prendre en compte aussi les besoins sociétaux et évaluer les offres existantes

4. Quelles offres?

A. Offres socioculturelles:

- Accueils libres
- Espaces cogérés ou autogérés
- Projets
- Conseils individuels

Conditions cadres:

- Situées dans des locaux vs. itinérantes
- Communales vs. Intercommunales
- Communalisées vs. Externalisées

4'. Quelles offres?

B. Offres socioéducatives :

- Permanences de rue ou d'accueil
- Accompagnements socioéducatifs
- Projets
- Action communautaire

Conditions cadres:

- Situées dans des locaux vs. itinérantes
- Communales vs. Intercommunales
- Communalisées vs. Externalisées

4". Quelles offres?

Programmes et projets spécifiques:

- Projet Fritime
- Programmes IdeeSport (Midnight Sport, Open Sunday)
- Projets «Transition I» (Transition Glâne, La Bulle Pro, Projet Job, etc.)

Conditions cadres:

- Communales vs. Intercommunales
- Communalisées vs. Externalisées

5. Quelles représentations?

Les représentations que des autorités ont de la jeunesse influencent leurs modalités d'actions, et par conséquent les offres mises en place à destination de la jeunesse

Intitulé du référentiel	Familialiste	Contrôle Social	Insertion économique et sociale	Éducatif	Développement local	Autonomie
Type de représentation	Les jeunes sont des mineurs, incapables sur le plan juridique, détesponsabilisés et sans droit	Les jeunes sont un danger	Le jeune est un problème, il présente des déficits personnels (échec, inadaptation)	La jeunesse n'est qu'une question d'éducation	Le jeune est une ressource, un potentiel	Le jeune est considéré comme un acteur impliqué dans la construction de son parcours
Modalités d'action	Renvoi des jeunes à leur famille	Surveillance des jeunes, voire punition Prévention spécialisée	Traitement individuel des carences Traitement social	Il n'existe pas d'espace éducatif en dehors de l'école et du service public d'éducation	Développer des politiques territoriales de qualité pour offrir aux jeunes des services de qualité	Accompagnement des initiatives des jeunes Démarches de responsabilisation Instances de participation

d'après Jean-Claude Richez (Richez, 2007 : 24-25)

5. Conclusion

Développement d'offres socioculturelles

représentations?

Quels moyens?

socioéducatives

Merci de votre attention, place aux questions et à la discussion